



## PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DES ACTIONS  
INTERMINISTÉRIELLES  
Mission Aménagement Environnement  
Chef de Mission Chantal FAVROT  
Secteur Environnement  
Affaire suivie par Mme Latapie  
☎ 04-93-72-29-84  
📠 04-93-72-29-17  
ENV/LATAPIE/REC/TRANSF/BOLLORE

**le préfet des Alpes-Maritimes  
officier de la Légion d'honneur  
chevalier de l'Ordre national du Mérite**

- VU** le code de l'environnement, livre V, titre I,
- VU** le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour l'application de la loi du 19 juillet 1976, (Titre 1<sup>er</sup> du livre V du code de l'environnement),
- VU** le récépissé de déclaration délivré le 31 août 1994 à la société Bolloré Energie, sise à Odet, commune d'Ergué-Gabéric, 29000 Quimper, pour l'exploitation d'une installation de stockage de liquides inflammables située à Nice (06), Vallon Sabatier, 280, boulevard de la Madeleine,

## D O N N E A C T E

à la nouvelle société « Bolloré Energie », ex « société des combustibles de l'Est », SIREN : 601 521 614, sise à Odet, Commune d'Ergué-Gaberic, 29000 Quimper,

d'une déclaration, en date du 16 janvier 2006, complétée le 27 avril 2006,

par laquelle elle fait connaître qu'elle se substitue aux droits de la société Bolloré Energie, SIREN : 612 040 923, dans l'exploitation d'un dépôt de liquides inflammables situé à Nice (06), Vallon Sabatier, 280 boulevard de la Madeleine, ayant fait l'objet d'un récépissé sous le n° 11084, le 31 août 1994, annulé et remplacé par le nouveau numéro **12915**.

Le nouvel exploitant devra se conformer aux prescriptions contenues dans le récépissé susvisé.

Fait à Nice, le 20 JUIL 2006

Pour le Préfet,  
La Sous-Préfète,  
Directrice de Cabinet  
GAB - A-2225

Françoise SOULIMAN